



**PROCES-VERBAL DU 16 JUIN 2016 A 20H00
AU RESTAURANT SCOLAIRE DE BEGNINS**

Présidence : Madame Chantal Landeiro

La Présidente ouvre la séance à 20h05 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

L'enregistrement de cette séance est accepté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Accueil et présentation de M. Fossati (représentant pour les enseignants du secondaire).
3. Acceptation de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal du 3 mars 2016.
5. Lecture de la correspondance reçue.
6. Présentation de l'espace prévention et des travailleurs sociaux de proximité.
7. Point de situation de la part de la Direction.
8. Point de situation de la part de l'AISE.
a) Fin de législature, renouvellement des élus.
9. Divers et propositions individuelles.
10. Fixer notre agenda futur.

1. Appel :

La secrétaire procède à l'appel qui fait constater la présence de 12 membres et 3 membres sont excusés. Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

2. Accueil et présentation de M. Fossati (représentant pour les enseignants du secondaire).

Ce soir, nous souhaitons la bienvenue à M. Nicolas Fossati, nouveau représentant des professionnels en tant que professeur de dessin depuis 17 ans à Begnins pour les élèves du secondaire.

3. Acceptation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité tel que présenté.



3. Approbation du procès-verbal du 3 mars 2016

Le procès-verbal du 3 mars 2016 est accepté à l'unanimité tel que présenté. La Présidente remercie la secrétaire pour son travail.

5. Lecture de la correspondance reçue

La Présidente annonce que les membres du Conseil d'établissement sont les bienvenus aux promotions qui auront lieu à Begnins le 30 juin 2016 à 19h00.

6. Présentation de l'espace prévention et des travailleurs sociaux de proximité.

La Présidente remercie Mme Zeller pour sa présence ce soir.

Mme Zeller explique que l'espace prévention La Côte est un service entièrement gratuit offrant des prestations dans le domaine de la prévention et de la santé pour les élèves des degrés primaires et secondaires. En collaboration avec les Communes, des médiations peuvent être organisées.

Les parents ou tous autres adultes peuvent contacter l'espace prévention afin de recevoir de l'aide et/ou des conseils. Par exemple, Une personne peut tout à fait contacter l'espace prévention afin de leur demander de venir rendre visite à un groupe de jeunes qui se réunit régulièrement dans un quartier si elle estime que de la prévention serait nécessaire (consommation d'alcool, stupéfiant, tapage, déprédations,.....).

7. Point de situation de la part de la Direction :

M. Wettsein annonce que l'année scolaire 2015-2016 touche à sa fin. Un bilan sur la « LEO » est en cours de rédaction par le Département.

Le nouveau logiciel de gestion des absences fonctionne bien. Les éventuelles remarques au sujet de ce logiciel peuvent être envoyées à la Direction.

La rentrée scolaire 2016-2017 comptera le même nombre d'élèves et de classes que l'année scolaire 2015-2016. L'enclassement sera envoyé aux parents au début du mois de juillet. Les horaires pourront être consultés sur le site Internet de l'Esplanade au début du mois de juillet.



Le Conseil des délégués de classe sera mis en place durant l'année scolaire 2016-2017.

La Direction des écoles ne fait plus aucune tâche de la convention Etat-Communes qui a été remise à zéro le 1^{er} janvier 2016 (transports, devoirs surveillés, comptabilité liée aux camps, cours facultatifs, prévention,....).

En novembre 2016, l'école proposera une exposition sur l'homophobie.

M. Wettstein annonce que deux articles du règlement de l'école seront modifiés par la Direction :

- Article 3.13 concernant la tricherie et le plagiat (qui peut faire rater une année scolaire à un élève).
- L'article concernant les aires scolaires.

Ces modifications seront proposées au Conseil d'établissement.

8. Point de situation de la part de l'AISE :

a) Fin de législature, renouvellement des élus.

La Présidente annonce que le renouvellement des autorités a eu lieu pour la législature 2016-2021 et que ces derniers entreront en fonction dès le 1^{er} juillet 2016.

Mme Landeiro et Mme Stiefel annoncent qu'elles continuent leurs mandats au sein du Comité de Direction de l'AISE. Elles seront rejointes par Mme Monya Jaccard, actuellement déléguée pour les parents d'élèves et nouvelle élue municipale pour la Commune de Burtigny.

Les délégués pour les autorités au sein du Conseil d'établissement seront renouvelés dès le prochain Conseil Intercommunal de l'AISE.

9. Divers et propositions individuelles :

M. Nicolas Fossati demande si des tableaux interactifs seront installés par l'AISE dans les classes qui n'en possèdent pas. En effet, des centaines de tutoriels sont disponibles et cela motive beaucoup les enfants pour apprendre.



C'Est Esplanade

La Présidente répond que c'est un sujet sur lequel l'AISE devra se pencher à l'avenir. Les nouvelles classes sont équipées de tableaux interactifs mais le prix d'un tableau étant d'environ CHF 8'000.00, le budget n'est pas négligeable pour les Communes sachant que l'arrondissement compte environ 63 classes.


10. Fixer notre agenda futur :

Les prochaines séances du Conseil d'Etablissement auront lieu les :

- **10 novembre 2016 à 20h00 au bureau de la Direction de Begnins.**
- **9 mars 2017 à 20h00 dans la nouvelle école de Le Vaud « E'OLE ».**

La Présidente remercie toutes les personnes présentes ce soir et la séance est levée à 22h00.

Pour le Conseil d'Etablissement de L'AISE



Chantal Landeiro



Vanessa Wicht